Rapport de branche CNEC



CONSEIL NATIONAL DES ENTREPRISES DE COIFFURE



IDCC 2596

Coiffure

Données 2019 et 2020

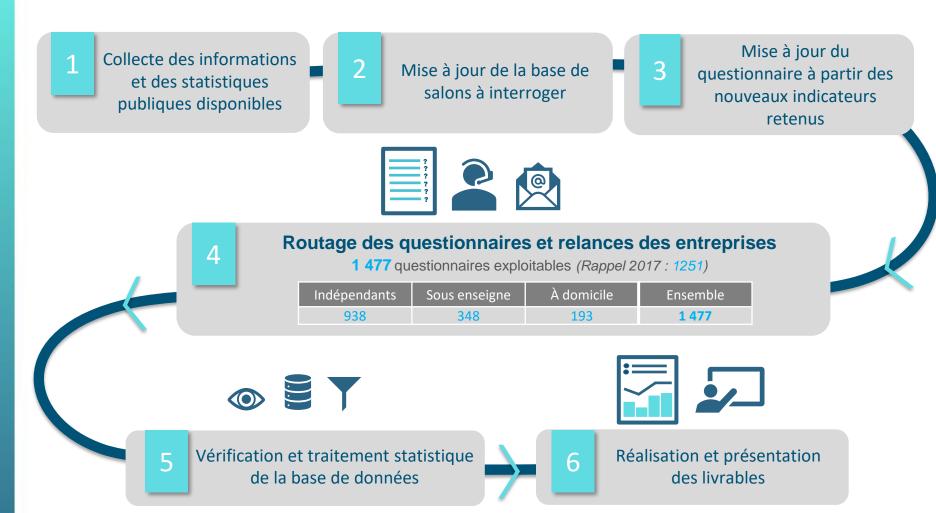




Cette édition du rapport de branche de la coiffure est structurée en cinq grandes parties :









Partie 1. Positionnement et perspectives économiques de la profession

Exercice 2020



En 2020, la branche compte 98 291 établissements, soit un nombre en progression de 2 % par rapport à 2019.

La répartition des établissements reste assez stable, avec 70 % de salons et environ un quart de coiffeurs à domicile.

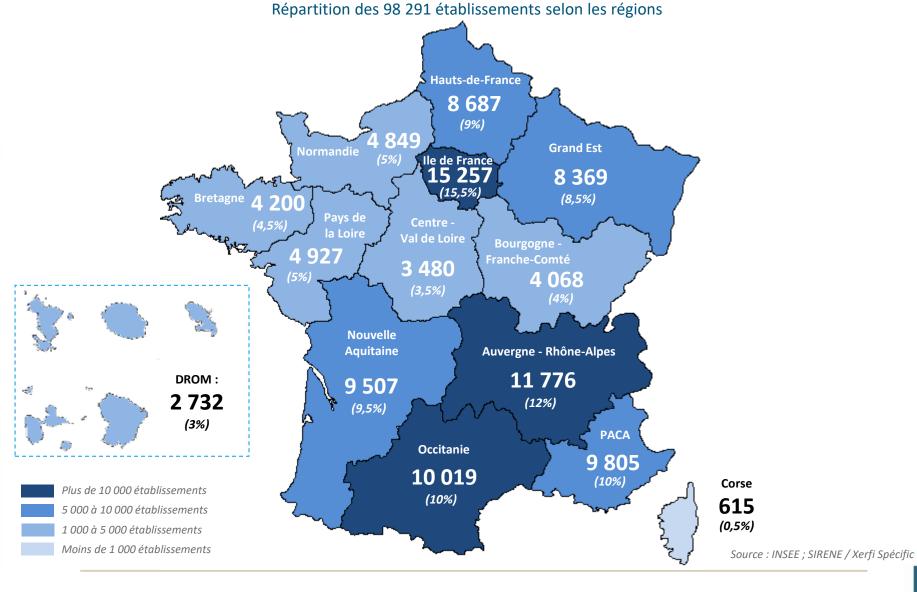
98 291 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2020



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

Chapitre I: Dénombrement et caractéristiques des établissements





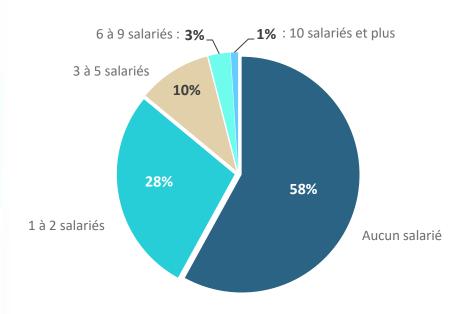
La part d'établissements n'employant aucun salarié continue d'augmenter en 2020, pour atteindre 58 % (+ 3 points par rapport à 2018, et + 7 points par rapport à 2013).

Près d'un salon sur trois (28 %) emploie 1 à 2 salariés, tandis que seuls 1 % des établissements comptent 10 salariés ou plus.

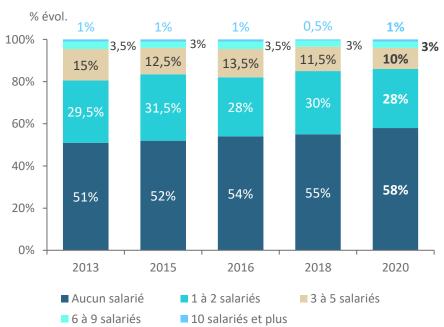
98 291 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2020

Etablissements selon leur taille



Évolution 2013-2020



Source: INSEE; SIRENE / Xerfi Spécific



Les établissements employeurs



La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

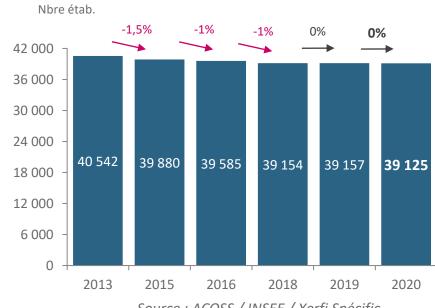
Le nombre d'établissements employeurs dans la profession est de 39 125 en 2020, un niveau stable depuis 2018.

39 125 établissements*

Nombre d'établissements employeurs en 2020

2013-2020

Nombre d'établissements employeurs



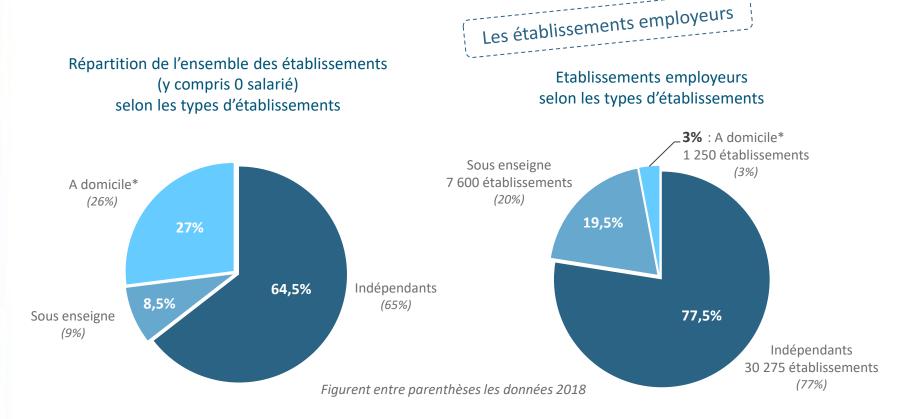
Source : ACOSS / INSEE / Xerfi Spécific

^{*} Part d'établissements employant au moins un salarié au 31/12



La part des établissements à domicile continue à progresser et s'établit à 27 % (+ 1 point par rapport à 2018), mais ceuxci ne représentent que 3 % des établissements employeurs de la profession.

À l'inverse, seuls 8,5 % des établissements sont sous enseigne, pourtant ils représentent 19,5 % des établissements employeurs.



^{*} Les établissements ayant le code d'activité coiffure

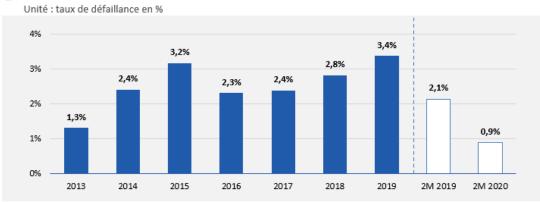
Source: ACOSS / INSEE / Xerfi Spécific



Chapitre II: Taux de défaillance et immatriculations

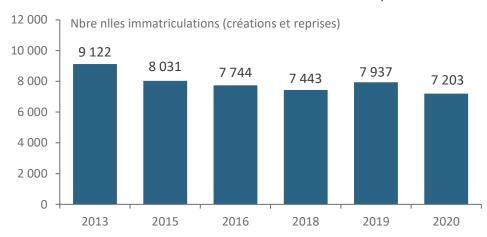
En 2020, le taux de défaillance dans le secteur est de 0,9 %, en nette baisse par rapport à son niveau d'avant crise (3,4 % en 2019).

Taux de défaillance dans le secteur des services de coiffure



Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de Commerce

Nouvelles immatriculations : créations et reprises



Source : INSEE / Xerfi Spécific



D'après l'INSEE (ESANE), la profession a généré un peu plus de 6 milliards d'euros H.T. de chiffre d'affaires en 2020. 78 % du chiffre d'affaires réalisé par la profession provient d'établissements employeurs.

6,2 milliards d'euros H.T. soit **80,5 K€** par entreprise

Chiffre d'affaires global de la profession

Source : Insee, ESANE 2018 ; dernières données disponibles





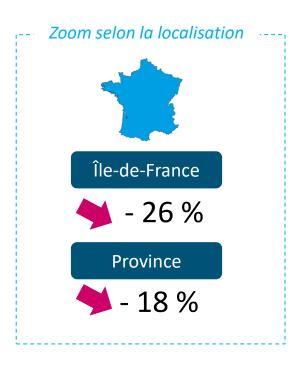


En cette année de crise sanitaire et avec le confinement qui a entraîné la fermeture des salons pendant plusieurs mois, le chiffre d'affaires du secteur s'effondre en 2020, en retrait de près de 20 %. Tous les types d'établissements sont touchés, avec une chute de 18 % pour les indépendants, et de 22 % pour les établissements sous enseigne et à domicile.

Le repli est encore plus marqué en Île-de-France, avec une baisse de 26 % du chiffre d'affaires des professionnels de la coiffure. En Province, la contraction de l'activité s'établit à 18 %.

Évolution du chiffre d'affaires 2020/2019 selon les types d'établissements





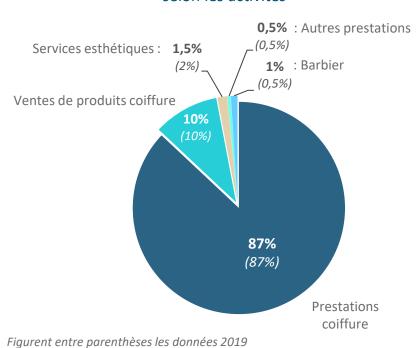


En 2020 comme en 2019, les prestations coiffure représentent 87 % du chiffre d'affaires des établissements et les ventes de produits coiffure un dixième.

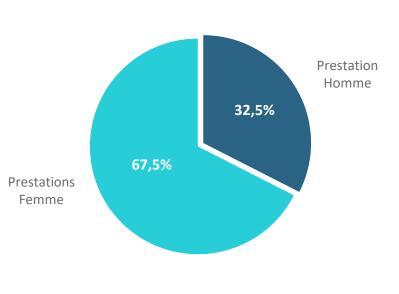
Plus des deux tiers du chiffre d'affaires proviennent des prestations Femmes.

Les établissements employeurs

Répartition du chiffre d'affaires selon les activités



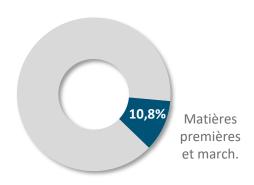
Répartition du chiffre d'affaires selon les prestations



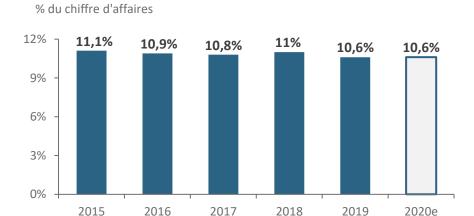
Le poids des matières premières et des approvisionnements (achats de produits consommés : coloration, produits pour les mèches, soins au bac...) représente en moyenne 10,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Ce ratio demeure plutôt stable depuis plusieurs années.

Poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires (moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)



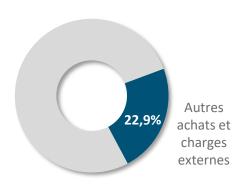
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)



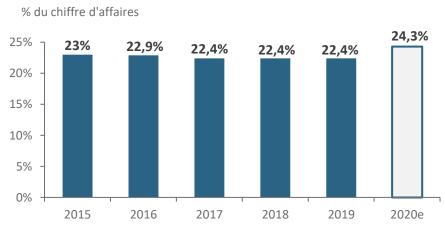
Le poids des autres achats et charges externes (eau, énergie, fournitures administratives, frais postaux, les services bancaires...) représente en moyenne 24,3 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Après une période de stabilité, ce ratio a progressé de près de 2 points entre 2019 et 2020.

Poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires (moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)



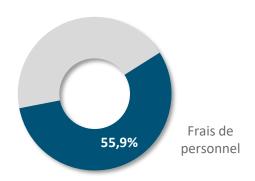
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)



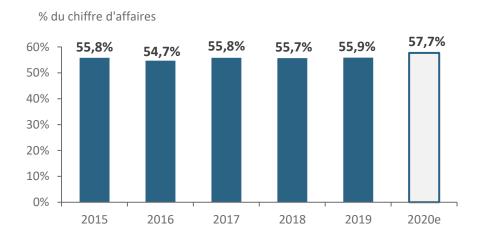
Le poids des frais personnel (salaires...) représente en moyenne 57,7 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Ce ratio enregistre une progression de 1,8 point par rapport à 2019.

Poids des frais de personnel (panel Ensemble) *

Unité : part en % du chiffre d'affaires (moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des frais de personnel (panel Ensemble)



Estimation **Xerfi** (source **Xerfi**, modèle Mapsis)

^{*} Hors impact du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)

L'Excédent Brut d'exploitation (EBE) est en moyenne de 4,9 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020, en forte baisse par rapport à 2019 (- 4,6 points). Cette diminution s'explique en grande partie par la crise du Covid-19 et les restrictions sanitaires associées, qui ont fortement entravé l'activité des salons de coiffures en 2020.

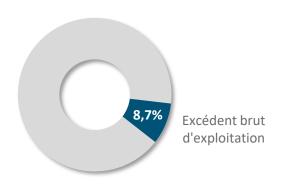
% du chiffre d'affaires

2015

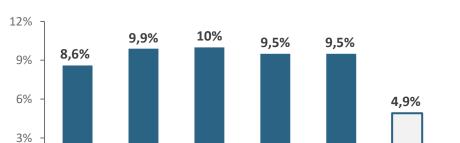
2016

Excédent brut d'exploitation (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires (moyenne 2015-2020)



Évolution du taux d'excédent brut d'exploitation (panel Ensemble)



2017

Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

2019

2018

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

0%

2020e



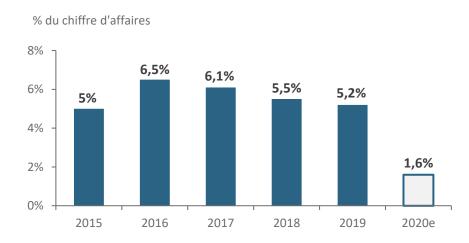
Le résultat net représente en moyenne 1,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Là encore, ce ratio accuse un net repli de 3,6 points par rapport à 2019. Tout comme pour l'excédent brut d'exploitation, cette baisse est principalement liée à la crise du Covid-19 et à ses conséquences économiques.

Résultat net (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires (moyenne 2015-2020)



Évolution du taux de résultat net (panel Ensemble)



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)



Chapitre IV: Prestations Services mis en place

En 2020, 8,5 % des salons de la profession ont mis en place un nouveau service. Le lissage figure à la première place de ces services nouvellement proposés, cité par 28 % des entreprises concernées.

Dans 86 % des cas, la prestation est effectuée par l'un des salariés de l'établissement.



des établissements ont mis en place un nouveau service en 2020

(Rappel 2019 : 5 %)

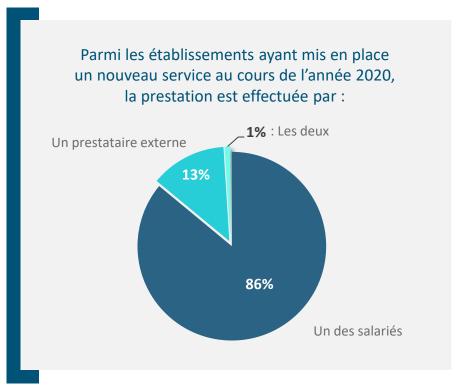
Les nouveaux services les plus cités

Lissage	28 %
Barbier	22 %
Soin Botox	17 %
Massage crânien	11 %



Rappel des plus cités en 2019

Barbier	36 %
Coloration végétale	34 %
Lissage	32 %



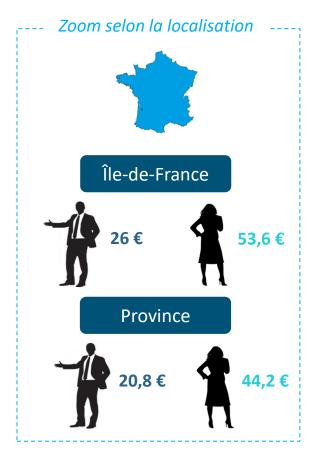


Chapitre IV: Prestations Fiches clients

En 2020, la fiche moyenne est de 45,6 € pour les femmes et de 21,6 € pour les hommes.

Tant pour les femmes que pour les hommes, les fiches moyennes sont plus élevées dans les salons sous enseigne et en Île-de-France.

Fiche moyenne (hors ventes) T.T.C. 21,6€ 45,6€ (21€) (44,3 €) Détail selon les types d'établissements 21,1 € ◀-----Indépendants **~**▶ 45,5 € 23,7 € ◄-----Sous enseigne **►** 47,7 € **→** 39 € 17,8 € ◀ A domicile





Chapitre IV: Prestations Tarifs

Le prix moyen du shampoing coupe coiffage est de 34,8 € pour les femmes et de 21,7 € pour les hommes.

Comme pour les fiches moyennes, les prix moyens constatés sont plus élevés dans les salons sous enseignes et en Île-de-France.

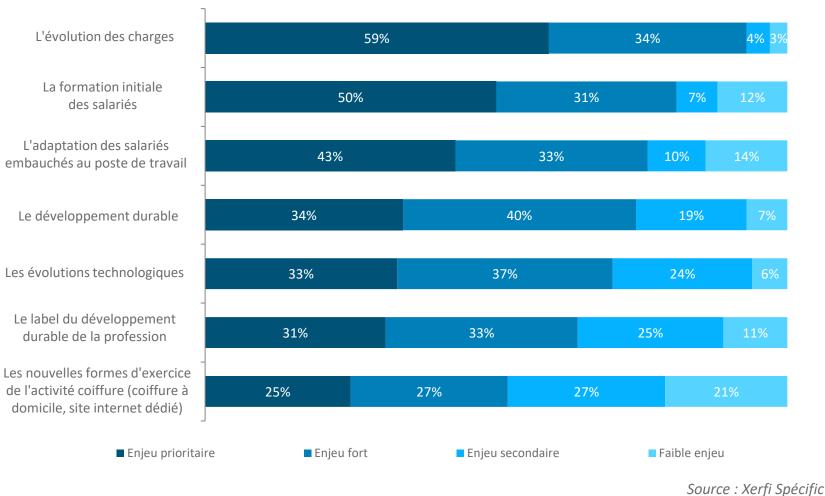
Tarif shampoing coupe coiffage T.T.C 21,7€ 34,8 € (21,6 €) (34,6 €) Détail selon les types d'établissements 21,3 € ◀-----Indépendants **34,7** € 23,4 € ◀-----Sous enseigne **→** 35,5 € **→** 30,6 € 18,3 € ◀ A domicile

Zoom selon la localisation Île-de-France 26,8€ **Province** 20,8€

Figurent entre parenthèses les données 2018



Les enjeux pour l'avenir du métier







des établissements ont au moins un autre enjeu prioritaire

Les autres enjeux prioritaires cités

1 Le recrutement de personnel

2 La valorisation du métier

3 La TVA





des établissements ont demandé la **subvention TPE Covid-19** (CPAM, aménagements...)



des établissements l'ont obtenue



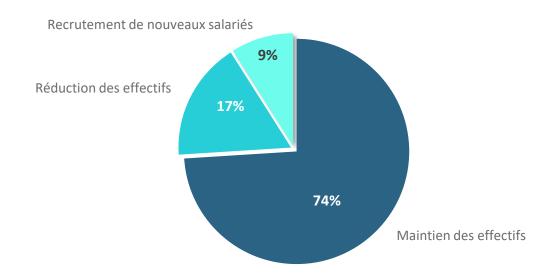
des établissements ont bénéficié d'une franchise de loyer





des établissements ont bénéficié d'une prise en charge au titre de l'assurance perte d'exploitation

Impact de la crise sur les effectifs salariés, en 2020 et 2021







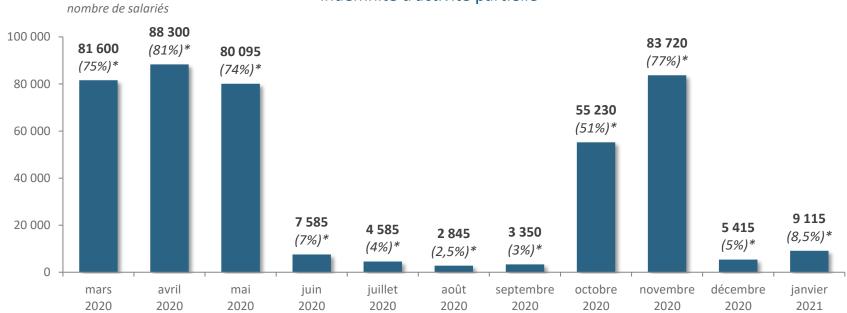
des établissements ont réduit ou n'ont pas embauché un contrat en alternance suite à la crise sanitaire



18 096 demandes de PGE

depuis mars 2020, pour un montant moyen de **21 700 €**

Effectif salarié mensuel concerné par une indemnité d'activité partielle



^{*}Proportion d'effectifs salariés concernés dans la profession

Source : ASP DGEFP DARES



Partie 2. Emploi

Exercice 2020

Chapitre I: Effectifs employés Actifs

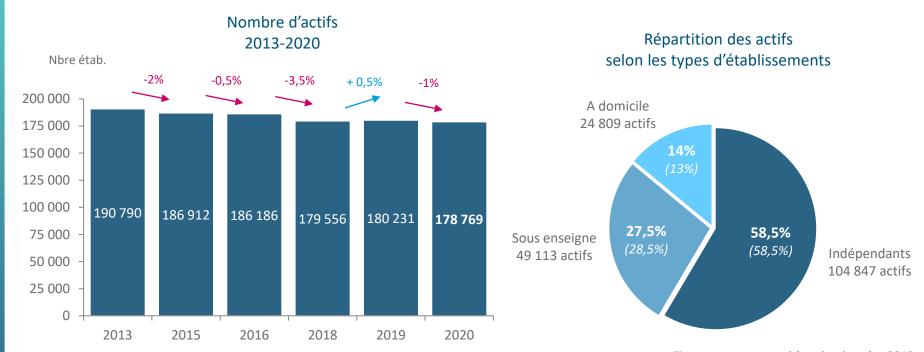
La profession compte 178 769 actifs au 31 décembre 2020, soit une baisse de 1 % par rapport à 2019 et de 6,5 % depuis 2013.

Près de six actifs sur dix travaillent dans un établissement indépendant (58,5 %), 27,5 % dans un établissement sous enseigne et 14 % à domicile.



178 769 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2020



Source: ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / RSI / OPCO EP/ Xerfi Spécific

Figurent entre parenthèses les données 2019

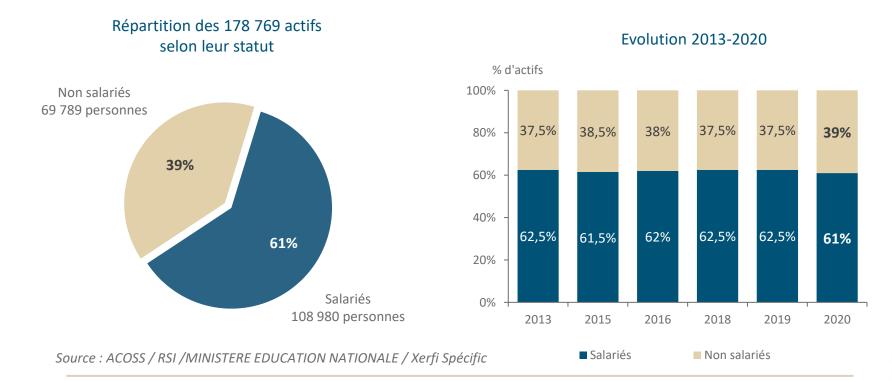


Au 31 décembre 2020, 61 % des actifs de la profession sont salariés, une part en baisse de 1,5 point par rapport à 2018 et 2019.



178 769 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2020



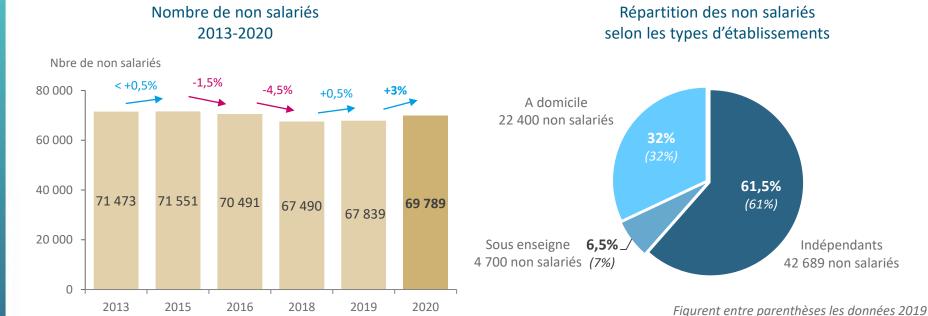
En fin d'année 2020, le nombre de non salariés dans la profession s'établit à 69 789, en hausse de 3 % par rapport à 2019, après une hausse de 0,5 % entre 2018 et 2019.

La part de non salariés travaillant dans des salons sous enseigne n'est que de 6,5 %, alors que ces établissements emploient plus du quart du total des actifs. A l'inverse, les coiffeurs à domicile représentent près du tiers des non salariés (32 %), tandis que leur poids dans le total des actifs est de 14 %.

69 789 non salariés

Effectifs non salariés au 31 décembre 2020

Source : ACOSS / RSI



Chapitre I: Effectifs employés Salariés

Au global

Au 31 décembre 2020, la profession compte 108 980 salariés, un nombre en baisse de 3 % à un an d'intervalle.

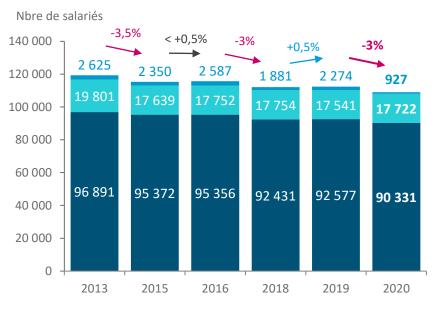
Les salon indépendants concentrent 57 % des salariés de la profession tandis qu'ils représentent 77,5 % des établissements employeurs.

Y compris alternants

108 980 salariés

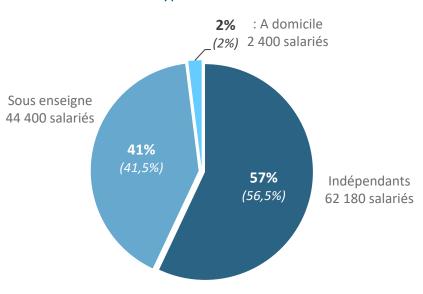
Effectifs salariés au 31 décembre 2020

Nombre de salariés 2013-2020



■ Contrats de professionnalisation ■ Apprentis ■ salariés hors alternance

Répartition des salariés selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source: ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / OPCO EP/ Xerfi Spécific

Chapitre I: Effectifs employés Salariés

Selon le sexe

Au 31 décembre 2020, près de neuf salariés sur dix sont des femmes dans la profession (88 %), soit une baisse de 1 point par rapport à 2019.

Cette répartition est proche que l'établissement soit sous enseigne ou indépendant.

Répartition des salariés selon leur sexe



12 %



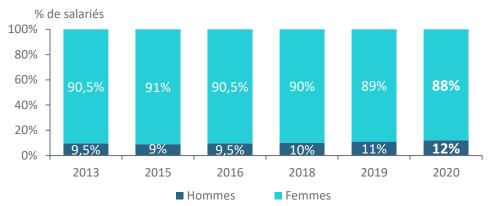
88 %

Source : Xerfi Spécific

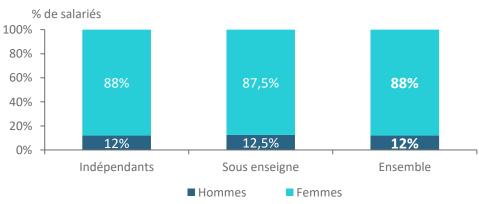
La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Chapitre I: Effectifs employés Salariés

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des 108 980 salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle

	% sal.	Rappel 2019
Apprentis	19,5 %	19 %
Contrats de professionnalisation	1 %	2 %
Manucures, esthéticiennes	2 %	1,5 %
Coiffeurs débutants	2,5 %	3 %
Coiffeurs	9 %	8 %
Coiffeurs confirmés	23 %	23,5 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	24,5 %	26 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	8 %	8 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	3 %	3 %
Managers débutants	4 %	3 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	1 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	1,5 %	1 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %

Y compris alternants

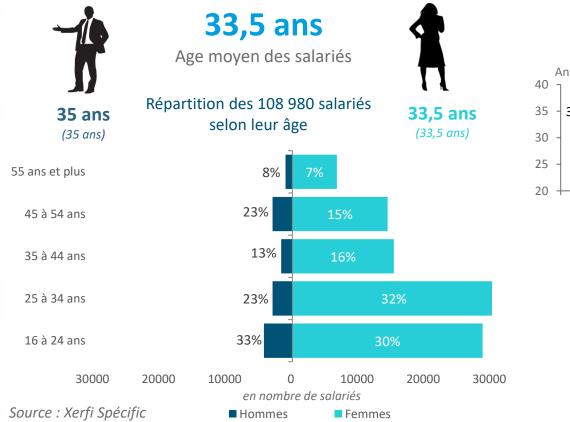


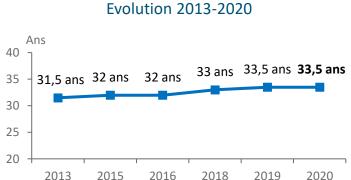
Selon l'âge des salariés

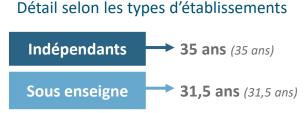
L'âge moyen des salariés de la branche au 31 décembre 2020 est de 33,5 ans, un chiffre stable par rapport à 2019. Les hommes salariés sont plus âgés en moyenne que les femmes salariées (35 ans contre 33,5 ans).



Les salariés des établissements indépendants (35 ans) sont en moyenne plus âgés que ceux des établissements sous enseigne (31,5 ans) à raison de 3,5 ans de plus.







Figurent entre parenthèses les données 2019



Selon l'ancienneté des salariés

L'ancienneté des salariés est de 6,5 ans au 31 décembre 2020 soit 6 mois de plus qu'en 2019.

L'ancienneté est plus élevée en moyenne dans les établissements indépendants (7,5 ans) que dans les salons sous enseigne (5,5 ans).





6,5 ans

Age moyen des salariés

1

6,5 ans

6 ans

15 ans et plus

11 à 15 ans

8 à 10 ans

5 à 7 ans

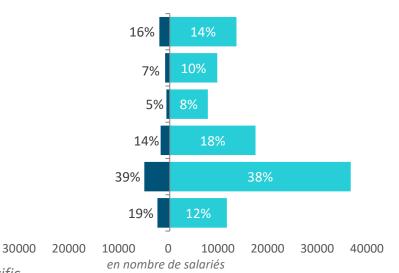
1 à 4 ans

40000

Source : Xerfi Spécific

Moins d'un an

Répartition des 108 980 salariés selon leur ancienneté

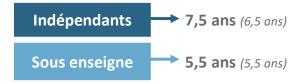


Femmes

Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Hommes

Chapitre I: Effectifs employés

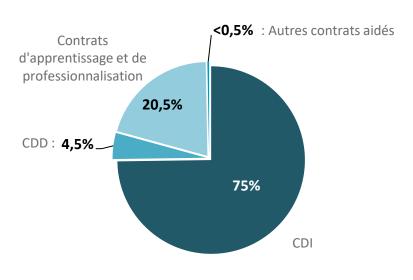
Selon la nature des contrats des salariés

Y compris alternants

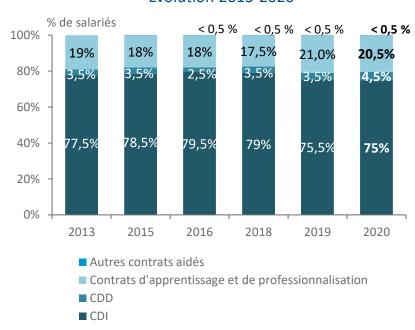
En 2020, les trois quarts des salariés ont un CDI, soit un demi-point de moins qu'en 2019, mais quatre points de moins qu'en 2018.

Près d'un cinquième des effectifs sont en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Répartition des 108 980 salariés selon la nature des contrats



Evolution 2013-2020

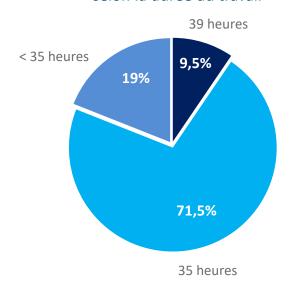


Chapitre I: Effectifs employés Salariés

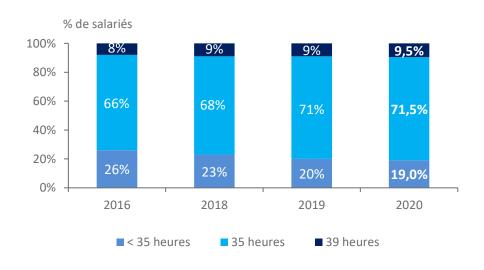
Selon la durée du travail des salariés

Plus de sept salariés sur dix occupent un poste à 35 heures en 2020, quasiment la même proportion que l'an passé. Les postes d'une durée inférieure à 35 heures par semaine sont deux fois plus nombreux que les postes à 39 heures. Y compris alternants

Répartition des 108 980 salariés selon la durée du travail



Evolution 2016-2020



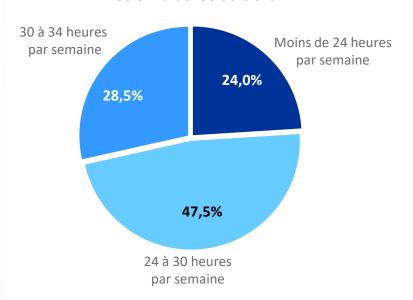
Selon la durée du travail des salariés

Parmi les salariés effectuant moins de 35 heures par semaine, la moitié travaille entre 24 et 30 heures (47,5 % exactement), un quart moins de 24 heures et 28,5% de 30 à 34 heures.

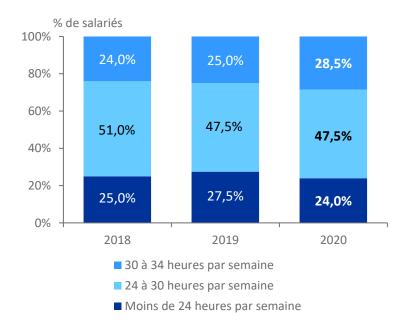
Comparativement à 2019, la proportion de contrat de moins de 24 heures a nettement diminué au profit des durées comprises entre 30 et 34 heures.

Y compris alternants

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée du travail



Evolution 2018-2020



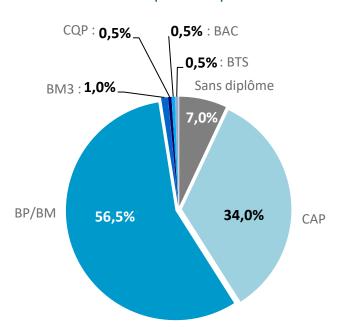
Chapitre I: Effectifs employés Salariés

Selon le diplôme le plus élevé

Plus de la moitié des salariés de la profession possède un BP/BM (56,5%) comme diplôme le plus élevé, un pourcentage identique à celui de 2019. les CAP représentent plus d'un tiers des effectifs, alors que les sans diplôme atteignent 7%.

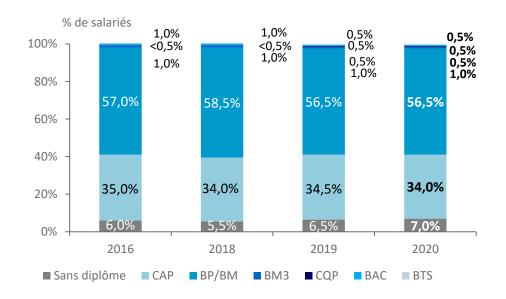
Y compris alternants

Répartition des 108 980 salariés selon le diplôme le plus élevé



Source : Xerfi Spécific

Evolution 2016-2020



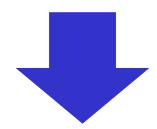


Au cours de l'année 2020, plus de 15 000 salariés ont été embauchés dans la profession et près de 19 000 sont partis, soit un solde négatif de presque 3 500 personnes entre 2019 et 2020.

Y compris alternants

SOLDE: - 3 400 salariés

entre 2019 et 2020 soit une diminution de -3 %



Nombre d'embauches en 2020

+ 15 250 salariés

soit un taux d'embauche (1) de **14 %**Rappel 2019 : 18 000 embauches, soit un taux d'embauche de 16%

Nombre de départs en 2020

- 18 650 salariés

soit un taux de départ ⁽²⁾ de **17** % Rappel 2019 : 17 700 départs, soit un taux de départ de 15,5%

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2020 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2020

⁽²⁾ nombre de départs en 2020 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2020



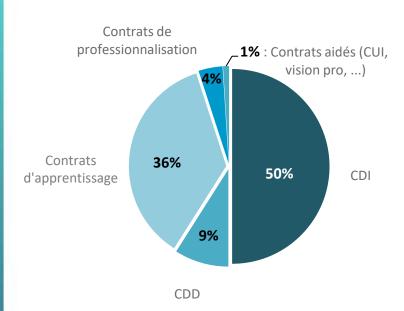
Selon la nature des contrats des salariés

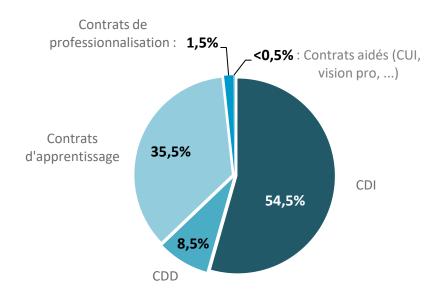
Au cours de l'année 2019, la moitié des contrats signés sont des CDI. Ce pourcentage augmente de près de cinq points entre 2019 et 2020. Les contrats d'apprentissage représentent toujours un peu plus d'un tiers des embauches, alors que le poids des contrats de professionnalisation se réduit.

Y compris alternants

Répartition des embauches en 2019 selon la nature des contrats de travail

Répartition des embauches en 2020 selon la nature des contrats de travail







Selon le motif

Répartition des départs selon le motif

Rappel 2019 % de départs Démissions 34% 36% Fin CDD (hors contrats aidés) 3% 10% Rupture conventionnelle 13% 14% Maladie ou inaptitude professionnelle 2,5% 4% Départs pendant la période d'essai 4% 7% Fin de contrats d'alternance 36% 18% Licenciements économiques 4% 3% Départs en retraite ou préretraite 1% 1,5% Autres* 3% 6,5% **Ensemble** 100 % 100%

Y compris alternants

^{*} mutation, décès...



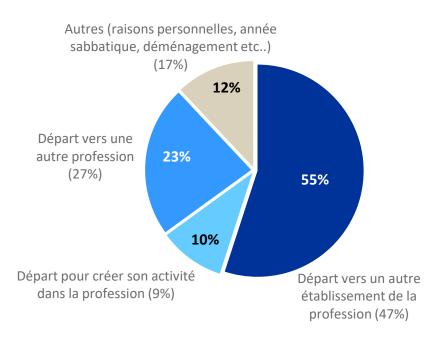
Selon le motif

Plus de la moitié des salariés ayant démissionné en 2020 partent vers un autre établissement de la profession. Ce pourcentage est en forte hausse comparativement à 2018. A l'inverse, ils sont moins nombreux que deux ans plus tôt à changer de profession.

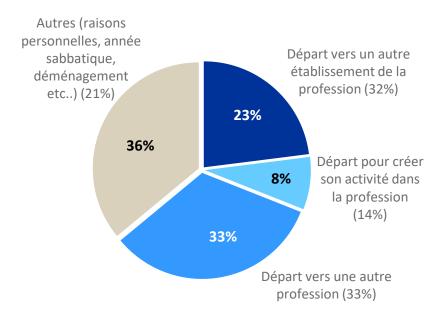
Y compris alternants

Concernant les motifs de ruptures conventionnelles, les raisons personnelles interviennent de manière nettement plus fréquentes. Elles sont même plus importantes que les changements de métier (36% vs 33%).

Répartition des démissions selon le motif



Répartition des ruptures conventionnelles selon le motif



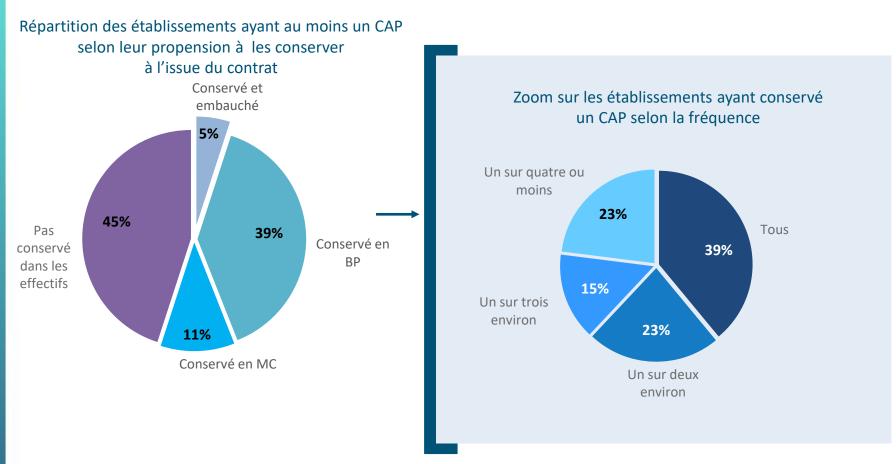
Source : Xerfi Spécific

Figurent entre parenthèses les données 2018



Etablissements ayant au moins un CAP

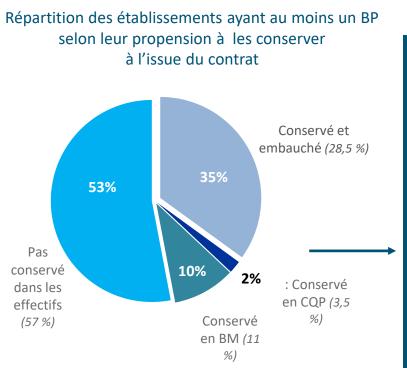
Parmi les établissements ayant au moins un CAP, 39% déclarent les conserver en BP et 45% ne les gardent pas dans les effectifs. Globalement, 39% des salons conservent toujours leur CAP. Ils sont à peu près un quart à garder un CAP sur deux ou un CAP sur quatre.

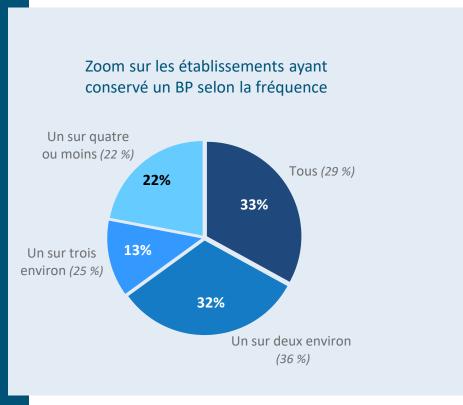




Etablissements ayant au moins un BP

Parmi les établissements ayant au moins un BP, ils sont plus d'un tiers à conserver et embaucher leur BP. Par contre un salon sur deux ne les conserve pas. Dans quasiment les deux tiers des établissements, un BP sur deux sera conservé.





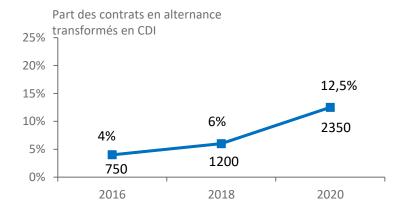
Figurent entre parenthèses les données 2018



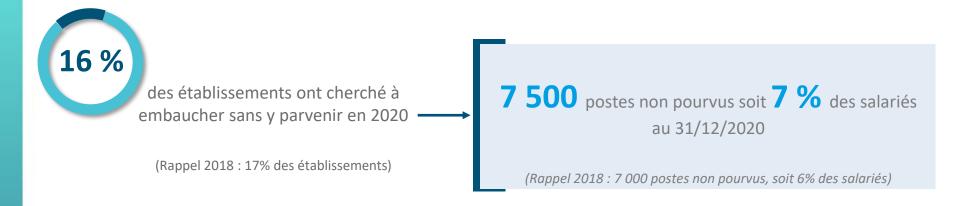
Transformation en CDI

En 2020, parmi les contrats d'apprentissage et de professionnalisation arrivés à échéance 12,5% ont été transformés en CDI (2 350 contrats) contre 6 % en 2018 (1 200 contrats).

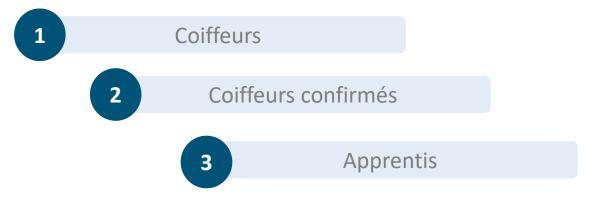
Évolution de la part de contrats d'apprentissage et de professionnalisation transformés en CDI







Top 3 des postes les plus recherchés





Partie 3. Conditions de travail

Exercice 2020

Chapitre I: Absences

Au global

En 2020, le nombre de jours d'absence s'élève à 1 790 000 jours, soit plus de 16 jours par salarié.

De la même manière que le nombre d'arrêts, les jours d'absence ont nettement progressé en 2020 du fait de la crise sanitaire et des confinements successifs.

Y compris alternants

1 790 000 jours

soit 16,4 jours par salarié présent au 31 décembre 2020 Nombre de jours d'absence en 2020

Evolution 2013-2020

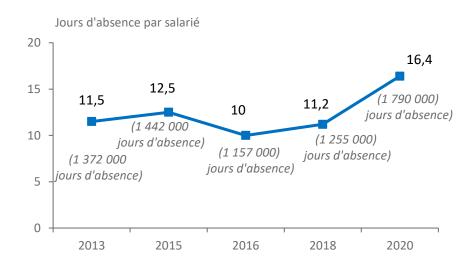
Détail selon les types d'établissements

Indépendants

18,1 jours par salarié (11,2)

Sous enseigne

14,1 jours par salarié (10,4)



Figurent entre parenthèses les données 2018



Chapitre I: Absences

Selon le motif

Si la maladie représente plus de 80% des absences, ce motif ne concerne plus que 45 des des jours d'absence.

A l'inverse, alors que les congés maternité et les autres absences représentent 15% des absences, ils concentrent près de la moitié des jours d'absence.

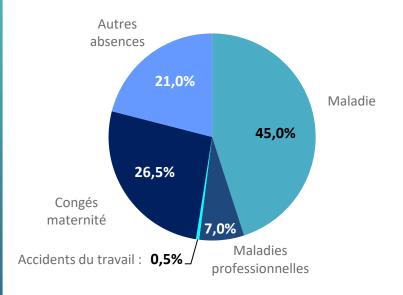
Y compris alternants

1 790 000 jours

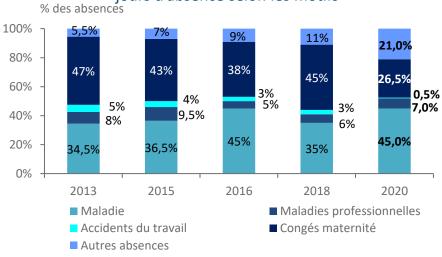
soit 16,4 jours par salarié présent au 31 décembre 2020

Nombre de jours d'absence en 2020

Répartition des jours d'absence selon les motifs



Évolution 2013-2020 de la répartition des jours d'absence selon les motifs

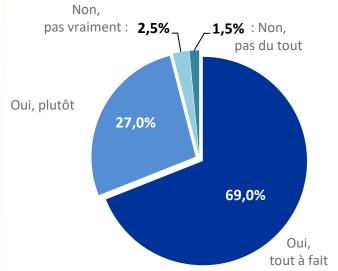




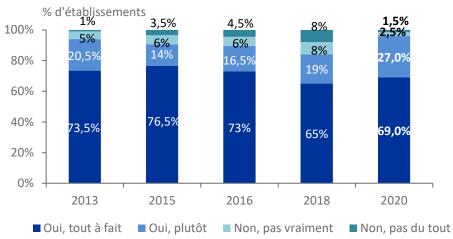
En 2020, la quasi-totalité des établissements déclare que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité font partie de leurs préoccupations professionnelles, ils sont même 69% à être « tout à fait » d'accord avec cette idée.

Répartition des établissements selon leur perception des questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité

Diriez-vous que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité sont l'une de vos préoccupations professionnelles ?



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements

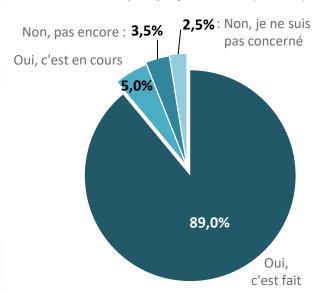
	Indépendants	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
Oui, tout à fait	68%	85%	67%	69%
Oui, plutôt	28%	13%	30%	27%
Non, pas vraiment	3,5%	2%	0,5%	2,5%
Non, pas du tout	0,5%	< 0,5%	2,5%	1,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

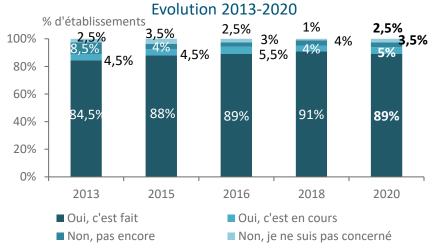
Chapitre III: Santé, hygiène et sécurité

En 2020, quasiment l'ensemble de la profession déclare avoir mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnelles (DUERP). Quoique très élevé, ce pourcentage s'avère en baisse à deux ans d'intervalle.

Répartition des établissements selon leur mise en place d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Avez-vous mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?





Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Oui, c'est fait	87%	93,5%	89%
Oui, c'est en cours	5%	5%	5%
Non, pas encore	4%	1,5%	3,5%
Non, je ne suis pas concerné	4%	< 0,5%	2,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %



Partie 4. Formation professionnelle

Exercice 2020

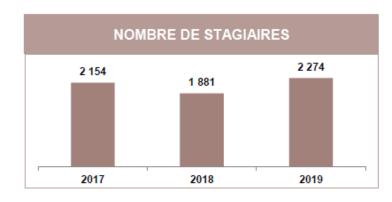


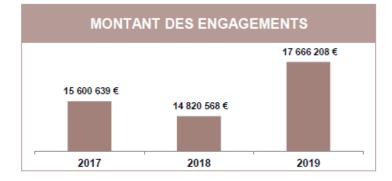
Les engagements des contrats de professionnalisation s'élèvent à:

17 666 208 €

2 274 Stagiaires 1 817 Entreprises bénéficiaires

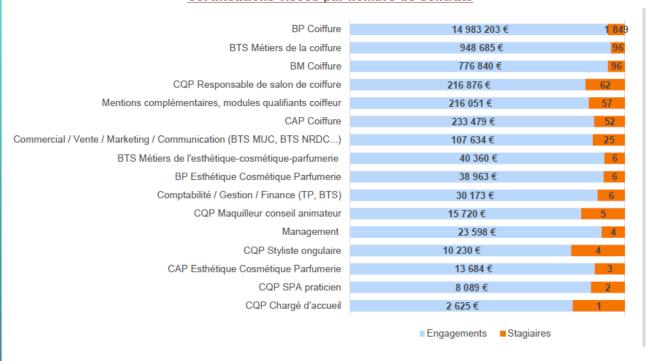
	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	7 243 €	7 879 €	7 769€
Durée moyenne/stagiaire	609 h	614 h	587 h



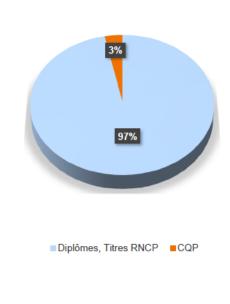




Certifications visées par nombre de contrats



% stagiaires par sanction de formation



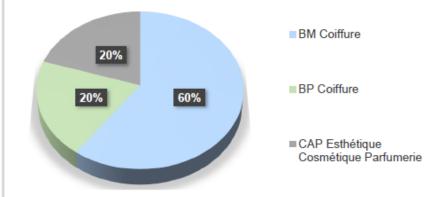


Les engagements des actions PRO-A s'élèvent à :

14 800 €

5 Stagiaires **5**Entreprises
bénéficiaires

% stagiaires par qualifications visées





Les engagements des contrats d'apprentissage s'élèvent à :

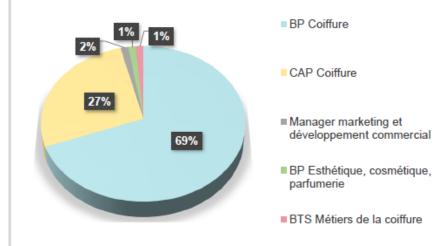
874 047 €

78 Stagiaires



	2019
Coût moyen/stagiaire	11 206 €
Durée moyenne/stagiaire	778 h

Certifications visées par certifications visées



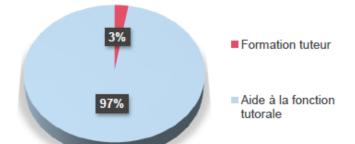


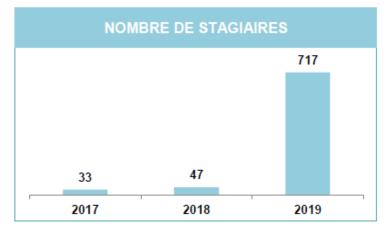
Les engagements des formations tuteurs et de l'aide à la fonction tutorale s'élèvent à 716 625 €

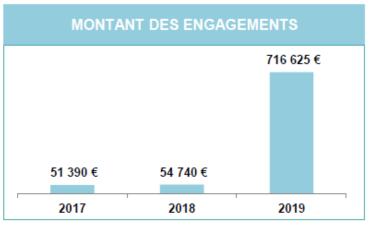
717 Stagiaires

501Entreprises bénéficiaires

Répartition des engagements









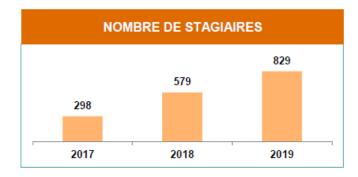
Les engagements du CPF s'élèvent à 977 992 € dont 51 023 € d'abondement

CPF Entreprises 79 169 € → 71 stagiaires

CPF Salariés autonomes 898 823 € → 758 stagiaires

829 Stagiaires **52**Entreprises bénéficiaires

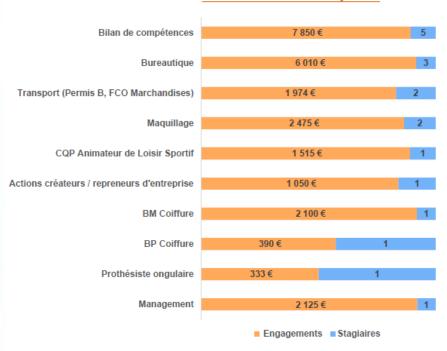
	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	1 543 €	1849€	1 027 €
Durée moyenne/stagiaire	52 h	67 h	44 h



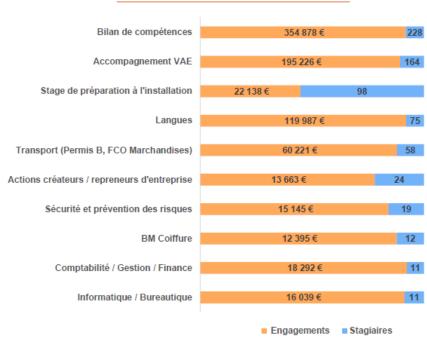




TOP TEN - CPF Entreprises



TOP TEN - CPF Salariés autonomes

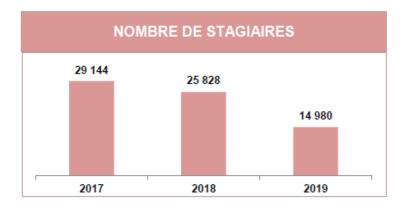


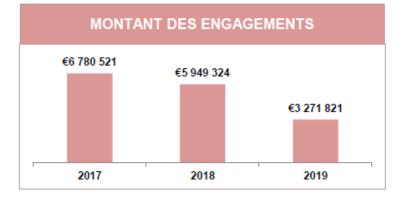


- 28 179 entreprises adhérentes
- 4 677 entreprises bénéficiaires
- Taux de recours des entreprises : 17%
- Les engagements s'établissent pour l'année à 3 271 821 €

14 980 Stagiaires

	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	716€	570€	317€
Durée moyenne/stagiaire	30 h	34 h	26 h







Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation



Engagements Stagiaires

431

11 à 49

salariés

Contrat d'apprentissage

moins de 11

salariés

100

50 à 299

salariés

102

plus de 300 moins de 11

salariés

1701

11 à 49

salariés

Action individuelle

671

50 à 299

salariés

401

salariés

plus de 300 moins de 11

salariés

11 à 49

salariés

Contrat de professionnalisation

50 à 299

salariés



Engagements 2020 par dispositifs et taille entreprise



5

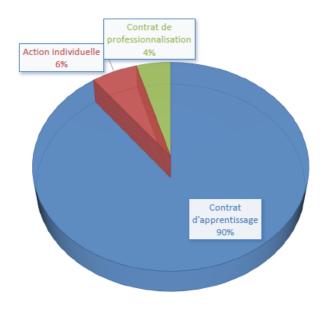
plus de 300

salariés



Engagements 2020 par dispositif

Dispositifs	TOTAL ENG. Nb	Stagiaires
Contrat d'apprentissage	139,6 M€	12 525
Action individuelle	9,2 M€	26 892
Contrat de professionnalisation	6,9 M€	927
Total général	155,7 M€	40 344

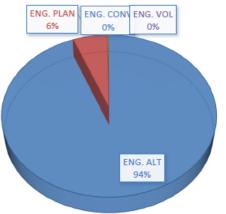


Valeurs	
ENG. ALT	146,4 M
ENG. PLAN	8,9 M
ENG. CONV	0,3 M
ENG. VOL	0,1 M



* *	
Organisme de formation	ENG. CP
CMA HAUTS DE FRANCE	12 238 662 €
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	4 588 691 €
UNEC PDL CFA COIFFURE ET ESTHETIQUE	4 350 717 €
IFPM	4 183 950€
INSTITUT DES METIERS DE L'ARTISANAT	4 133 526 €
CFA CTRE DE FORMATION D APPRENTIS	3 996 389 €
CCI DE MAINE ET LOIRE	3 795 746 €
SEPR	3 583 954 €
FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE	3 359 423 €
AGPCFIA ALMEA FORMATIONS INTERPRO	3 323 443 €

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS 2020 PAR ENVELOPPE FINANCIÈRE





Synthèse des engagements actions individuelles par taille entreprise et enveloppe financière

			1		Poste de	e frais		Er	veloppe financi	ère		Prise en cha	rge moyenne	
Taille entreprise	Nombre dossier	Nb stagiaires	Total distinct de SIRET	ENG. CP	ENG. SALAIRES	ENG. FRAIS ANNEXES	TOTAL ENG.	ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL	ENG. TOTAL MOYEN PAR ENTREPRISE	PLAN MOYEN	CONV MOYEN	VOL MOYEN
moins de 11 salariés	17 401	24 119	6 950	7 298 109 €	1 073 122€	15€	8 371 245€	8 210 564 €	83 961€	76 720 €	1 204 €	1181€	12€	11 €
11 à 49 salariés	875	1 701	179	542 617 €	62 719 €	-€	605 336 €	586 388 €	2 215 €	16 732 €	3 382 €	3 276€	12€	93 €
50 à 299 salariés	367	671	15	147 976€	4 674 €	-€	152 650€	-€	138 201 €	14 449 €	10 177€	-€	9 213 €	963€
plus de 300 salariés	307	401	5	57 495 €	-€	-€	57 495€	-€	57 495 €	-€	11 499 €	-€	11499€	-€
Total général	18 950	26 892	7 129	8 046 197€	1140515€	15€	9186726€	8 796 953 €	281872€	107 901 €	1289€	1234€	40 €	15€





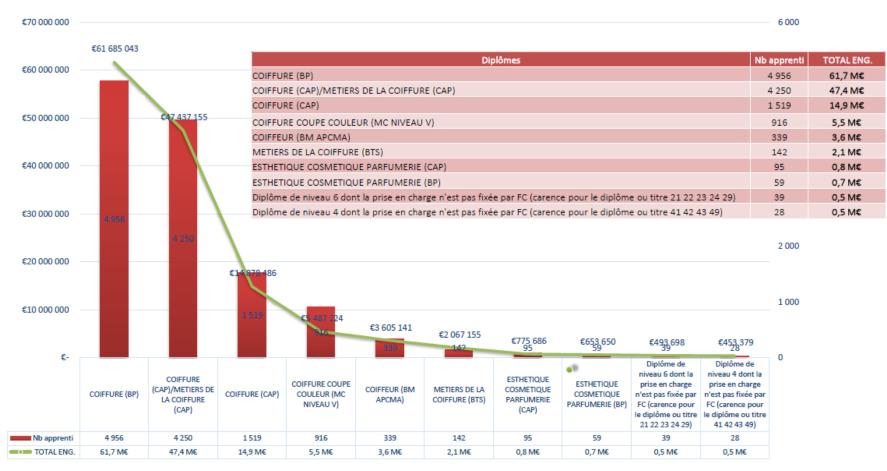
Dispositif et taille entreprise	NB Stagiaires	TOTAL ENG.	ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL
Action individuelle	26 892	9,2 M€	8,8 M€	0,3 M€	0,1 M€
moins de 11 salariés	24 119	8,4 M€	8,2 M€	0,1 M€	0,1 M€
11 à 49 salariés	1 701	0,6 M€	0,6 M€	0,0 M€	0,0 M€
50 à 299 salariés	671	0,2 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,0 M€
plus de 300 salariés	401	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,0 M€
Total général	26 892	9,2 M€	8,8 M€	0,3 M€	0,1 M€

Plan anti-crise	Nb stagaires	TOTAL ENG.
PAC Présentiel	10 896	5,0 M€
PAC FOAD	5 844	1,8 M€
Total général	16 740	6.8 M€

Plan anti-crise	Nb stagaires	TOTAL ENG.
FNE	16	16 k€



Engagements des formations contrats d'apprentissage





Tuteurs



des établissements ont un tuteur en 2020

(64% en 2018)

Répartition des tuteurs



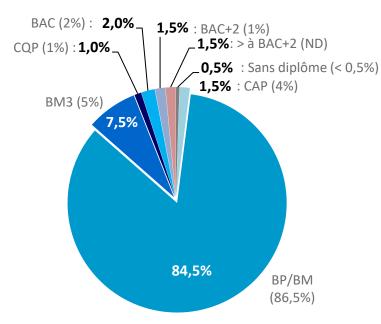
Répartition des tuteurs selon leur sexe





46 ans (44 ans)

Age moyen des tuteurs Répartition des tuteurs selon leur diplôme le plus élevé



Figurent entre parenthèses les données 2018



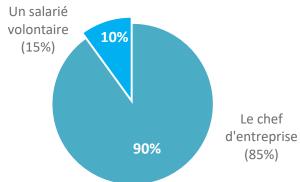
Maîtres d'apprentissage



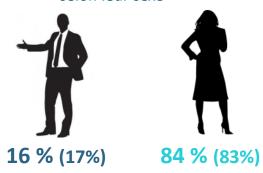
des établissements ont un maître d'apprentissage en 2020

(41% en 2018)

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur statut



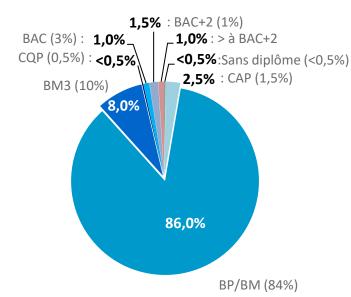
Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur sexe



47 ans (43,5 ans)

Age moyen des maîtres d'apprentissage

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur diplôme le plus élevé



Figurent entre parenthèses les données 2018



Partie 5. Rémunérations

Exercice 2020



Chapitres II: Salaires



Dans les filières esthétique, cosmétique, non technique, agents de maîtrise et cadres, le nombre de répondants est insuffisant pour fournir une information de qualité

Salaires annuels bruts moyens*

(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle



^{*} Salarié présent à temps plein toute l'année





des établissements ont eu recours aux heures supplémentaires en 2020

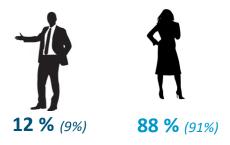
Détail selon les types d'établissements



29 850 salariés

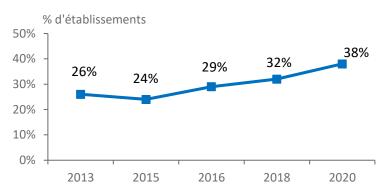
Nombre de salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires en 2020

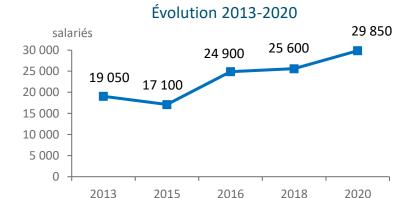
Selon le sexe des salariés



Figurent entre parenthèses les données 2018

Évolution 2013-2020





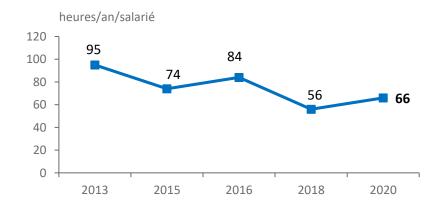


En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures supplémentaires en ont réalisé 66 h sur l'année, soit 10 heures de plus qu'en 2018.

66 H par an

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en 2020 en moyenne par an par salarié concerné

Évolution 2013-2020

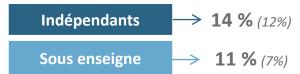






Des établissements ont eu recours aux heures complémentaires en 2020 (11% en 2018)

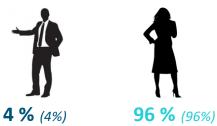
Détail selon les types d'établissements



6 050 salariés

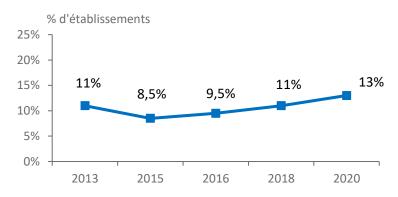
Nombre de salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires en 2020

Selon le sexe des salariés

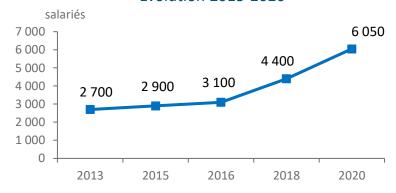




Évolution 2013-2020



Évolution 2013-2020



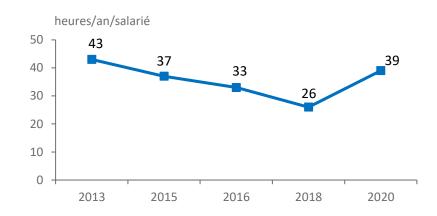


En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures complémentaires en ont réalisé 39 h sur l'année, soit 13 heures de plus qu'en 2018.

39 H par an

Nombre d'heures complémentaires effectuées en 2020 en moyenne par an et par salarié concerné

Evolution 2013-2020





Synthèse 2020



LA PROFESSION

Les établissements

- Nombre d'établissements : 98 291 (27 % à domicile) dont 39 125 employeurs (1 250 à domicile)
- → Chiffre d'affaires : 6,2 milliards d'euros HT soit 80 500 euros H.T
- \rightarrow Actifs: 178 769 actifs, soit 69 789 non salariés (22 400 à domicile) et 108 980 salariés

Les salariés

- → 108 980 salariés présents au 31 décembre 2020 (dont 2 400 à domicile) soit 2,3 salariés par établissement employeur hors alternants
- → âgés de 33,5 ans et en poste depuis 6,5 ans en moyenne
 - > 12 % d'hommes et 88 % de femmes.
 - ➤ 19,5 % d'apprentis, 1 % de contrats de professionnalisation, 2 % de manucures, esthéticiennes, 2,5 % de coiffeurs débutants, 9 % de coiffeurs, 23 % de coiffeurs confirmés, 24,5 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 8 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 3 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 4 % de managers débutants, 1 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.
 - > 75 % de CDI, 4,5 % de CDD, 20,5 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.



INDEPENDANTS

Les établissements

Nombre d'établissements : 30 275 établissements employeurs

→ Actifs: 104 847 actifs, soit 42 689 non salariés et 62 180 salariés

Les salariés

- → 62 180 salariés présents au 31 décembre 2020, soit 1,6 salariés en moyenne par établissement employeur hors alternants
- → âgés de 35 ans et en poste depuis 7,5 ans en moyenne
 - > 12 % d'hommes et 88 % de femmes.
 - ▶ 19,5 % d'apprentis, 0,5 % de contrats de professionnalisation, 2,5 % de manucures, esthéticiennes, 2 % de coiffeurs débutants, 8 % de coiffeurs, 24 % de coiffeurs confirmés, 25 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 11 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 2,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 2 % de managers débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.
 - > 74 % de CDI, 5 % de CDD, 22 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.



SOUS ENSEIGNE

Les établissements

→ Nombre d'établissements : 7 600 établissements employeurs

→ Actifs: 49 113 actifs, soit 4 700 non salariés et 44 400 salariés

Les salariés

- → 44 400 salariés présents au 31 décembre 2020, soit 4,7 salariés en moyenne par établissement employeur hors alternants
- → âgés de 31,5 ans et en poste depuis 5,5 ans en moyenne
 - > **12,5** % d'hommes et **87,5** % de femmes.
 - ▶ 20 % d'apprentis, 2 % de contrats de professionnalisation, 1 % de manucures, esthéticiennes, 3 % de coiffeurs débutants, 10 % de coiffeurs, 22 % de coiffeurs confirmés, 24 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 14 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 3,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 6,5 % de managers débutants, 1,5 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.
 - > 76 % de CDI, 4,5 % de CDD, 20,5 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.